



46 rue Jules Lefebvre BP 90429
80 004 Amiens Cedex 1
☎ 03. 22.89.66.40
📠 03.22.95.16.81
@ : adantin@somme.fff.fr



COMMISSION FEMININE

Plateau de Noël

U6 à U11 FEMININES



LIEU : TEAMS5
25, rue le Tintoret à AMIENS

DATE : Samedi 14 décembre 2019

HORAIRE : 10h00 à 12h00

JOUEUSES U8 et U9 F CONVOQUEES



Clubs	Nom/Prénom
S.C. ABBEVILLE COTE PICARDE	RIGOLLE JEANNE
U.S. ABBEVILLE	MATHE MANEL - AZMANI DOUNIA
LA FRATERNELLE AILLY S/NOYE	BELLARD FLAVIE - DEMETZ KELYSSE
AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL	DUPUIS CASSANDRA - RODRIGUES INES - VANDEVOORDE MARGOT - BRICO AMBRINE - PATTEUX JULINE - DUBUS JADE - BRASSEUR ALIXE
ESP.S. PIGEONNIER AMIENS	BOUZZRAR ADELAIDE - SAKHRI JADE - DE GILLABOZ MAELYSSE
F.C. PORTO PORTUGAIS AMIENS	MARQUILLIES HONORANE - DOS SANTOS FLORA - BOUDHAN MEISSA - OLIVEIRA E CASTRO LOUISE
R.C. AMIENS	AMIRAT MAISSA - ABDELLATIF ANIA - ACKERMANN SOLENN - AMIRAT INAYA
F.C. ARVILLERS	CARDON SALOME
L'AUXILOISE	HELLUIN JULIETTE - GAUTHRIN SALOME
FOOTBALL CLUB BEAUVAL	HABOURY MAELYS
S.C. BERNAVILLE PROUVILLE	LECLERCQ LILY
STE EDUC.PHYS. BLANGY BOUTTENCOU	DELAMOTTE LANA - MARTEL LOUNA - MORAND ALYZEE
F.C BLANGY TRONVILLE	NATHAN LOONA - LECUREUX ROMANE
A.S. INTERCOMMUNALE BOUTTENCOURT	BACHELIER BANCE LOANE
J.S. CAMBRON	GAVELLE LYLOU
CANDAS ABC2F	DUPONT SPICHER OLYMPE
U.S. CARTIGNY-BUIRE	GAUDEFROY ALEXIA - GAUDEFROY JUSTINE
AM. ANCIENS ELEVES CHAULNES	LECOT ROBIT LOUISE
CONTY LOEUILLY SP.C.	MOREL ERINE - POULET JEANNE - POINTIN ENZA
U.S. CORBIE	CHAMBLAIN KALIE
U.S.DAOURS VECQUEMONT BUSS.AUBI	FOURE VALENTINE - JEROME EMMA - MEZINE ANAE
F.C. ESTREES MONS	VASSEUR LAURA
F.C. ESTREES MONS	THOMAS OCEANE
U. S. NIBAS FRESSENEVILLE	CORMONT LALY - CAPART LOLA - BOVIN KAINA
U.S. FRIVILLE ESCARBOTIN	ROUSSEL ZOE

A.S. GAMACHES	THOREL ANAELLE - VAUQUET MAELYS - ALIX SHANA
F.C. GRAND LAVIERS	BRETELLE SHAYNA - PETIT LUCIE
U.S. HANGEST EN SANTERRE	MAZURIER CELIA
A.S. HAUTVILLERS OUVILLE	BILLAULT CHLOE - RASSE EMMY
AVENIR DE L'ETOILE	ROUCOUT LIZEA
ENT. LE TITRE-SAILLY FLIBEAUCOUR	PELEGO QUINANGA MICHAELA - GERARD ZELIE
ET.S. LICOURT	SOVEAUX LEGRIS EMMA - VROMMAN LANA
U.S. LIGNIERES CHATELAIN	NOBLECOURT GWENDOLINE
ASSOCIATION SPORTIVE LONG	RENOTTE CAMILLE - KERBOUET EMMA
A. LONGPRE LONG CONDE	COLIN CANDICE
E.S. CHEMINOTS LONGUEAU	MILLE ZOE - VAUTHERIN ALIENOR
U.S. MARCELCAVE	NELSON CLOE - TRATSAERT KALIE
U.S. MARCHELEPOT	SAINT PAUL FOSTINE
F.C. MAREUIL CAUBERT	DUPOTY LYANA - DELANNOY MYLIE
MERICOURT L'ABBE U.S.	DECONINCK LANA
J.S. DE MIANNAY MOYENNEVILLE L.	LEGOIS LOUISE
OLYMPIQUE MOLLIENOIS	MOREL LOUISE
MONTDIDIER A.C.	KONOPKA CLARYS
S.C. MOREUIL	LECUYER SIDONIE
A.S. DU PAYS NESLOIS	OBERT TAHON ALYXE - LADENT JULIE - DECAESTEKER INES - JONNAUX LOANNE
SP.C. DES TEMPLIERS	MUNK ROSE
F.C. PLESSIER	DAVID LOUISE
POIX BLANGY CROIXRAULT F.C.	KLEINSCHMIDT LENA - QUAREZ LOLA - FOURNIER MATHILDE
S.C. PONT REMY	JORAND JADE
U.S. QUEND	LECLERC LYLOU
A.S. QUERRIEU	COZETTE ELINE - LAGACHE EDEN
F.C. LA MONTOYE	RESSE ELISE
A.S.FOY.RUR. RIBEMONT MERICOURT	DECAIX NOEMIE - DECAIX ALICIA
A.S. MUNICIPALE RIVERY	DUGAY LENA - SOILLY INES - ZITOUFI JANA
U.S. ROSIERES	VERCLEYEN CAVEL CLARA - LELOIRE CELESTE AGATHE
ROYE - DAMERY ENT. S.	SCIAVARRELLO LEA - JONNAUX LOANNE - CALAS LUCIE
U.S. SAILLY SAILLISEL	CHATELET LENA - GODQUIN CAMILLE
ENT.S. SAINS ST-FUSCIEN	LHUILIER LOUNA
F.C. LA CENTULOISE	ANDRADE Y SANCHEZ THAIS - DUQUENOY MARGOT - DELANOY LOUISE - BONVALET MADLINE - CACHERA LYLOU
F.C. ST VALERY BAIE DE SOMME SUD	PECQUERY LILOU
A.S. VALINES	FORTINI MAURINE
AM. ANC.ELEVES VILLERS BOCAGE	BOCHARD BAUDOUIN ANAELLE
A.S. VILLERS BRETONNEUX	RICAILLE LOLA - BERTON NOEMIE
ENT.S. STE EMILIE EPEHY LE RONSS	BILOE CLEMENCE
C.O. WOIGNARUE	HANQUIEZ MAELINE
WOINCOURT DARGNIES AV. S.	MASSON LEANA

ENCADREMENT	Commission Féminine
--------------------	---------------------

En cas d'indisponibilité, prévenir Angélique DANTIN (adantin@somme.fff.fr / 03 22 89 80 20 / 06 79 46 75 18)

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, M. Glavieux (Président du District), Pt Commission Technique, P. Fouré (Pt Commission des Jeunes)

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 - Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

a) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée. S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

CHAQUE JOUEUSE DEVRA SE MUNIR :	
• de l'équipement sportif de son club d'origine	• Fiche individuelle
• de baskets	• de son nécessaire de toilette
• de protège tibia	• de jouets

